



## **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 22 MAI 2013 - 19H00**

### **COMPTE RENDU**

**Date de convocation :** 17 mai 2013

**Présents :** M. LAGRANGE Georges - M. PEERSMAN André - Mme FAVRE Annie - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. GAILLARD Fabrice - Mme. DUMAS Claudine - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. RICCI Pierre - Mme LANVERS Édith

**Absents et excusés :** M. MUFFAT Roger Serge - Mme. LAVERY Joséphine - Mme TSCHOFFEN Béatrice. - M. BREHIER Émile - M. PERSIN Franck

**Procurations :**  
Néant

**Président de séance :** M. LAGRANGE Georges

**A été élu secrétaire de séance :** M. PEERSMAN André

## **2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU**

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **3 FINANCES**

### **Recrutement agent cantine :**

Accord du Conseil Municipal, pour le renouvellement pour un an du contrat d'un poste d'agent en charge de la cantine et du ménage.

### **SYANE Éclairage " Ardent" :**

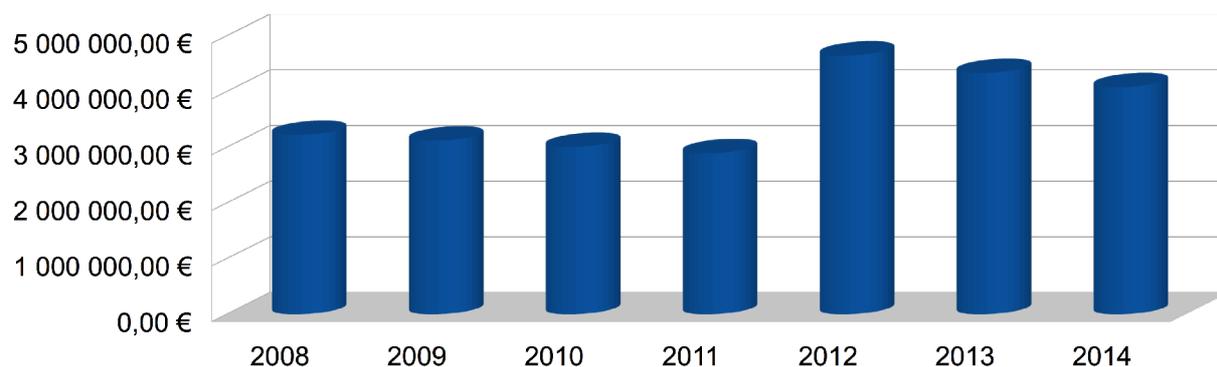
Acceptation du Conseil, pour la modification de la durée de remboursement de l'emprunt, porté à 15 ans, au lieu de 20 ans.

### **Présentation de l'endettement de la commune :**

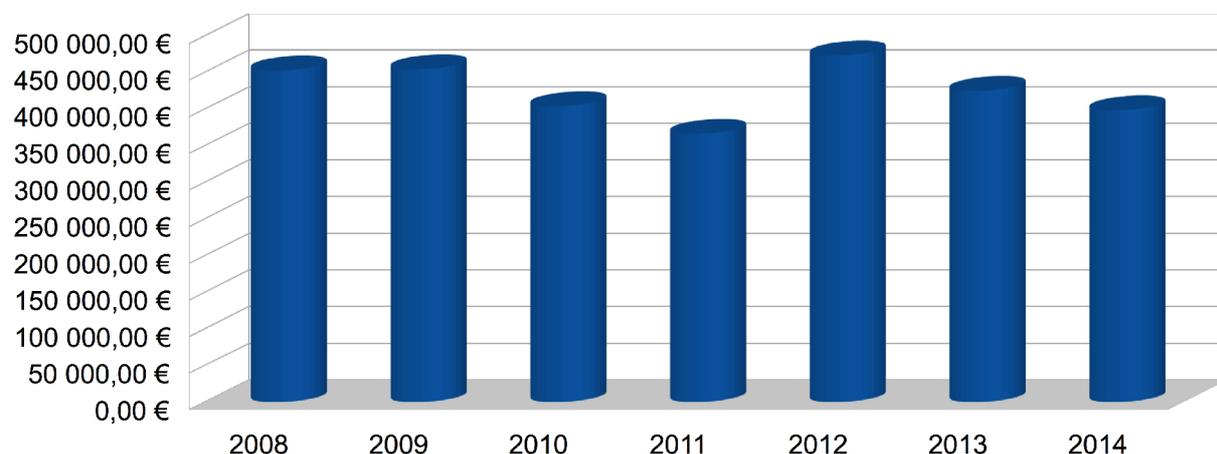
Le Secrétaire de Maire et la commission "finances", présentent au Conseil Municipal, l'évolution de l'endettement de la Commune, sur la période du mandat.

Il est à noter que si l'encours de dette a un peu augmenté, le remboursement annuel a lui baissé, comme l'indique les graphiques :

## EN COURS ENDETTEMENT



## REMBOURSEMENT GLOBAL PAR AN



### **Recrutement agent saisonnier à mi-temps, pour l'espace vert**

Le Conseil Municipal valide la proposition de Mme FAVRE Annie, d'embaucher pour une période de 4 mois, à mi-temps, un agent pour la gestion du fleurissement de la commune. Afin de permettre un bon suivi de ce dernier, et de renforcer l'action entreprise les années précédentes.

### **Tarif de la Base de loisir et location linge salle polyvalente :**

La commission, fera des propositions au prochain conseil.

### **Bilan aide pour le ski aux enfants :**

37 enfants qui sont à l'école de Montriond, ou actuellement au collège, mais ayant fréquenté l'école communale, ont bénéficié de l'aide accordée par la mairie, via l'APEM, pour un montant de 2 050 €.

le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le remboursement à l'APEM de cette somme et décide de reconduire le dispositif pour l'année prochaine. Une information sera diffusée aux parents.

### **Réunion Publique :**

Une réunion publique sera organisée, par la municipalité dans l'automne.

## **TRAVAUX**

### **Base de loisir**

Les travaux de finition, avancent lentement, notamment, concernant les reprise d'étanchéité. La mise en exploitation du bâtiment est prévue fin juin.

### **Avenant n°1 à Bérard :**

Le Conseil Municipal, afin de ne pas bloquer les travaux de finition de la base, valide l'avenant 1, pour un montant de 4 605,29 € TTC.

Concernant cet avenant, Monsieur BRAIZE Alain précise, que s'agissant, d'une erreur de conception du chantier, la Commune, se retournera contre le fautif, pour se faire rembourser. Cet avenant sera donc neutre financièrement pour la Commune.

### **Travaux eau 2013 :**

Les différents branchements de particuliers, sont terminés. l'entreprise SOBECA, va attaquer la semaine prochaine, le renforcement du réseau d'eau des "Granges" et les travaux de pluviale sur ce secteur.

### **Pénalités de retards, travaux restaurant "Les Alpages" :**

Le Conseil valide la non application des pénalités de retards, pour les entreprises, dans le cadre du marché, au regard de la faiblesse du dépassement du délai inférieur à 15 jours.

### **Procédure fuite parking souterrain :**

Une réunion avec l'expert et toute les parties est programmée sur place le 3 juin, avec des essais d'étanchéité.

## **DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Monsieur le Maire, indique, qu'après une réunion avec le Sous Préfet, un accord de principe a été trouvé, sur les modalités de l'avenant de prorogation de 10 ans de la DSP actuelle, en échange d'un nouveau plan d'investissement et la modification du montant des redevances perçues par la Commune, de la part de son délégataire.

L'avenant définitif, sera présenté prochainement au conseil Municipal, pour adoption.

## **URBANISME**

### **Déplacement chemin aux "Lindarets" :**

Le Conseil Municipal, accepte le déplacement du chemin rural aux "Lindarets", se déplacement, n'entraînant aucune conséquence sur la fonction de desserte de ce dernier.

#### **Vente concession "SEBE" :**

Le Conseil Municipal, accepte la vente du terrain assise de la concession de M. SEBE, aux "Lindarets" d'une surface de 131 M2, au prix de 32 750 €, hors frais à la charge de l'acquéreur.

#### **Concession "Cachard Berger" :**

Le Conseil Municipal, accepte le renouvellement de la concession Cachard Berger, aux "Lindarets".

### **INTERCOMMUNALITE**

Monsieur le Maire et Monsieur PEERSMAN, présente au Conseil Municipal, les compétences de la future Communauté de Communes, qui intégrera à compter du 1 janvier 2014 : Morzine, les Gets et la vallée du Brévon.

Pour Montriond, les changements seront limités, du fait qu'elle appartient déjà à la CCVA, seule la compétence tourisme, ne sera pas reprise.

Cette non reprise entraînera l'obligation de création d'une structure, pour gérer les offices du tourisme de l'actuelle Vallée d'Aulps.

### **COLLECTE DES ORDURES MENAGERES**

Le Conseil prend connaissance des travaux d'implantation des conteneurs de poubelles semi enterrés, dans les endroits prédéfinis, à compter de septembre.

Ce nouveau système de collecte, supprimera les conteneurs à roulettes existants, au profit de ces points d'apports volontaires.

Une campagne d'information sera menée, en collaboration avec la CCVA, en charge de cette compétence.

### **CONVENTIONS**

#### **Convention Commune - Diocèse :**

Monsieur le Maire donne lecture de la convention conclue entre la Commune et le diocèse, dans le cadre du projet de récupération par la mairie, du bâtiment de la cure en pleine propriété, en échange de la réalisation, d'un bâtiment sur le parking souterrain.

Ce bâtiment abritera, un bureau et un appartement, cédés au diocèse et des salles de réunions à la disposition de tous, comme l'actuelle salle paroissiale.

#### **Alpages du "Aulps Coutis" :**

Le Conseil Municipal donne son accord, pour la signature d'une convention de pâturage de l'alpage du "Aulps Coutis" entre la Commune et le nouveau berger.

Pour cette estive, un troupeau d'environ 150 brebis, sera installé sur l'alpage.

#### **Mont - Blanc Hélico "passportes"**

Le Conseil Municipal, donne son accord, pour la convention entre la Commune et Mont - Blanc Hélico, dans le cadre des opérations de secours de la passportes 2013.

## **COMMISSIONS**

### **École :**

Un bilan positif est dressé de la cohabitation entre les classes de Morzine, relogées dans le bâtiment de l'école primaire suite au sinistre, et notre école. Cette expérience a permis de construire de nouveaux liens et d'insuffler des projets communs.

Le Conseil Municipal, se félicite de cette dynamique

### **Éclairage Public :**

Conformément au Grenelle de l'environnement, la Commune va étudier la possibilité de couper l'éclairage public la nuit, selon un créneau horaire à définir.

### **Géo park :**

L'installation du mobilier et des totems, au lac et à Ardent, va se faire ce printemps.

### **Feu du lac**

Les feux du lac 2013 se dérouleront le 4 août 2013, et seront précédés l'après midi, par diverses animations, autour du lac, dont le programme est entrain d'être affiné par la commission.

### **Pêche :**

Le Conseil Municipal, ne souhaite pas répondre favorablement à la proposition de la société de pêche départemental, concernant le traitement par épandage des herbiers. Le conseil Municipal préfère poursuivre l'opération lancée l'année dernière. Une nouvelle campagne d'arrachage est prévue, fin juin

## **DIVERS**

### **Maison de la Montagne :**

Dans le cadre de l'implantation des activités gérées par la Maison de la Montagne, sur le secteur de la "Licherette", une réunion sera programmée pour définir les modalités d'implantation, au mois de juin.

### **Nuisance sonores à " Ardent " :**

Après le dépôt de plusieurs plaintes cet hiver, en mairie ou à la gendarmerie, concernant le bruit provoqué par la diffusion à l'extérieur de musique provenant d'un établissement, une réunion a été organisée en mairie, avec les parties et la gendarmerie.

Une proposition de conciliation a été faite. A défaut d'accord entre les parties suite à cette proposition, un arrêté interdisant la diffusion de musique à l'extérieur des établissements sur le village d'Ardent, sera pris.

### **Bassin chef lieu :**

Le Conseil Municipal, se prononce favorablement, pour la proposition de Monsieur Denis QUOEX, de refaire le bassin du village. La Commune fournira le tronc et indemniserà M. QUOEX pour les heures de taille du bassin.

**Forêt :**

La Commune va procéder à la vente de 150 M3 de fayards, en un seul lot au niveau des Grolays, exploitable, qu'a l'aide d'un tracteur forestier.

**Chats :**

Une opération de capture des chats errants va être lancée ce printemps, en complément de l'opération menée à l'automne. Cette capture concernera les chats errants au centre du village.

**Demande "Meurianne":**

Le Conseil Municipal donne son accord, dans l'attente de la vente du chapiteau, pour son montage, pour la période estivale, sur la zone du pré, pour abriter les différentes manifestations prévues sur le site.

La séance est levée à 22 h 15